



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : Guadeloupe

Question écrite n° 112514

Texte de la question

Mme Jeanny Marc interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation du bâtiment de recherche de la faculté des sciences, composante de l'université des Antilles et de la Guyane. Situé sur le campus de Fouillole à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), ce bâtiment de 8 500 m², destiné à abriter laboratoires de l'UFR des sciences exactes et naturelles, fait l'objet de travaux de rénovation initiés depuis 2003 et dont l'achèvement était prévu pour le début de l'année 2009. Constatation d'une situation de délabrement du bâtiment qui s'est accentuée à partir du début des années 1980, le 25 février 2011, le Président de l'université des Antilles et de la Guyane fut contraint de prendre un arrêté d'urgence de fermeture de l'édifice en raison de la chute d'un garde-corps de plus de 500 kilogrammes. Aujourd'hui, ce sont plus de 300 personnes (enseignants-chercheurs, doctorants et stagiaires) qui ne peuvent s'inscrire dans des conditions optimales dans la mise en oeuvre des nombreux contrats de coopération ou encore dans la participation aux publications ou activités à portées nationale ou internationale. Activités indispensables au développement et au rayonnement de l'université des Antilles et de la Guyane. Il semblerait que la situation à l'origine de ces nombreux retards soit due aux nombreux désaccords entre le rectorat de la Guadeloupe (maître d'ouvrage) et le maître d'oeuvre, dont les exigences financières de ce dernier sont sans cesse toujours plus nombreuses. Par conséquent, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer le plan d'actions qu'elle entend mettre en oeuvre pour permettre la livraison dans les meilleurs délais du bâtiment de recherche de la faculté des sciences du campus de Fouillole.

Texte de la réponse

L'opération de construction du bâtiment recherche de l'université des Antilles et de la Guyane sur le campus de Fouillole a été inscrite au CPER. 2000-2006 pour un montant de 14,94 Meuros dont 6,917 Meuros financés par l'État. Un complément de financement État de 3 Meuros a été inscrit au CPER. 2007-2013 et a déjà été mis en place. La révision à mi-parcours du CPER prévoit de porter le financement État à 7,9 Meuros. Cette construction a pris du retard suite à une modification de programme correspondant à une demande de création de Sorbonne par l'utilisateur qui n'avait pas anticipé ce besoin. Sous l'impulsion notamment des services du ministère de l'enseignement supérieur et de de la recherche, un accord a été trouvé avec le maître d'oeuvre. Cet accord offre toute garantie pour la bonne poursuite des travaux. Ceux-ci ont repris depuis la mi-juin et le bâtiment pourra faire l'objet d'une première livraison à la fin 2011, et il sera totalement équipé avant l'été 2012.

Données clés

Auteur : [Mme Jeanny Marc](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112514

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6782

Réponse publiée le : 11 octobre 2011, page 10847